

Bulletin municipal N°53
VIVRE À LOUGRES | 2019

Chères Lougroises, chers Lougrois,

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir sincère de vous adresser mes vœux de bonne santé, de bonheur, d'épanouissement familial et professionnel, des vœux de fraternité et d'humanité et d'amitié pour vous, mais également pour celles et ceux qui vous sont chers.

Je veux avoir une pensée particulière pour les personnes, les amis qui nous ont quittés en 2018 et pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.

Si je devais dresser un bilan à un an de la fin du mandat de votre équipe municipale, je dirais que malgré les contraintes budgétaires mais avec un plan de rationalisation des dépenses nous tenons le cap par rapport aux échéances que nous nous sommes fixées.

Au titre des travaux d'investissement de l'année 2018, nous avons engagé et terminé la deuxième phase des travaux de rénovation de notre parc d'éclairage public.

Toujours au titre des investissements, notons l'achat d'un nouveau tracteur tondeuse pour les employés municipaux et des travaux d'assèchement des murs du bâtiment communal au 8 rue de Montbéliard car des remontées capillaires menaçaient gravement la qualité sanitaire des logements communaux.

L'année 2018 a vu la mise en œuvre de la participation citoyenne avec l'implication de certains de nos concitoyens et la contribution de la brigade de gendarmerie de Bavans.

A ce titre, j'organiserai en début d'année une rencontre avec nos amis gendarmes pour faire un bilan de cette opération.

Un des premiers objectifs de ce mandat municipal, c'était de couvrir l'ensemble du territoire communal d'un réseau séparatif capable d'envoyer à la station d'épuration de Colombier Fontaine la quasi-totalité de nos eaux usées.

On peut considérer maintenant que notre village est assaini à plus de 95%. Les travaux restants seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération de PMA lorsque cette dernière aura pris les compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2020, conformément à la loi NOTRÉ.

Concernant l'enlèvement des ordures ménagères, je veux encore une fois remercier tous les habitants de Lougres qui font un remarquable effort sur le tri, ce qui a permis aux services de PMA de conserver les tarifs de 2018.

Pour cette année 2019 les investissements porteront principalement sur la rénovation de notre salle des fêtes. Vous trouverez les détails de ce projet dans le dossier de ce bulletin municipal.

Dans le cadre de la couverture internet de notre village, une fibre optique est venue alimenter le sous répartiteur téléphonique installé vers la mairie afin de doper le débit des usagers lougrois. Les travaux sont maintenant achevés et courant mars, l'ensemble du territoire communal sera ainsi éligible au haut débit par l'ADSL.

Je veux profiter de ces quelques lignes pour remercier vivement les membres du Conseil Municipal, les membres des commissions, les employés municipaux et toutes les associations locales qui s'impliquent toujours aussi fortement et qui participent ainsi au bien vivre ensemble.

Notre commune possède un tissu associatif remarquable et les manifestations organisées tout au long de l'année font vivre notre village et le font rayonner bien au-delà de ses frontières. Encore une fois merci à tous ces bénévoles.

Chers administrés, je vous renouvelle encore une fois mes meilleurs vœux, que l'année 2019 vous apporte le bonheur et la santé pour vous et tous vos proches.

Le Maire, Patrick FROEHLI



SOMMAIRE

Édito	2
Finances	4
Bois et forêt Travaux Garderie	5
Cadre de vie	6
Vie scolaire	7
Associations	9
Tarifs	13
Dossier	14
Infos utiles et état civils	16
Manifestations 2019	17
Lougres, hier et ses fêtes	18

FINANCES

LE CHIFFRE

74 155 €

c'est le montant des travaux engagés pour la rénovation de notre éclairage public subventionné à hauteur de 83,3% par le SYDED et la revente des certificats d'économie d'énergie.



Bulletin municipal
LOUGRES | 2019

Le bilan provisoire 2018 montre en fonctionnement, en cumulant les budgets général et ses budgets annexes, un budget en excédent.

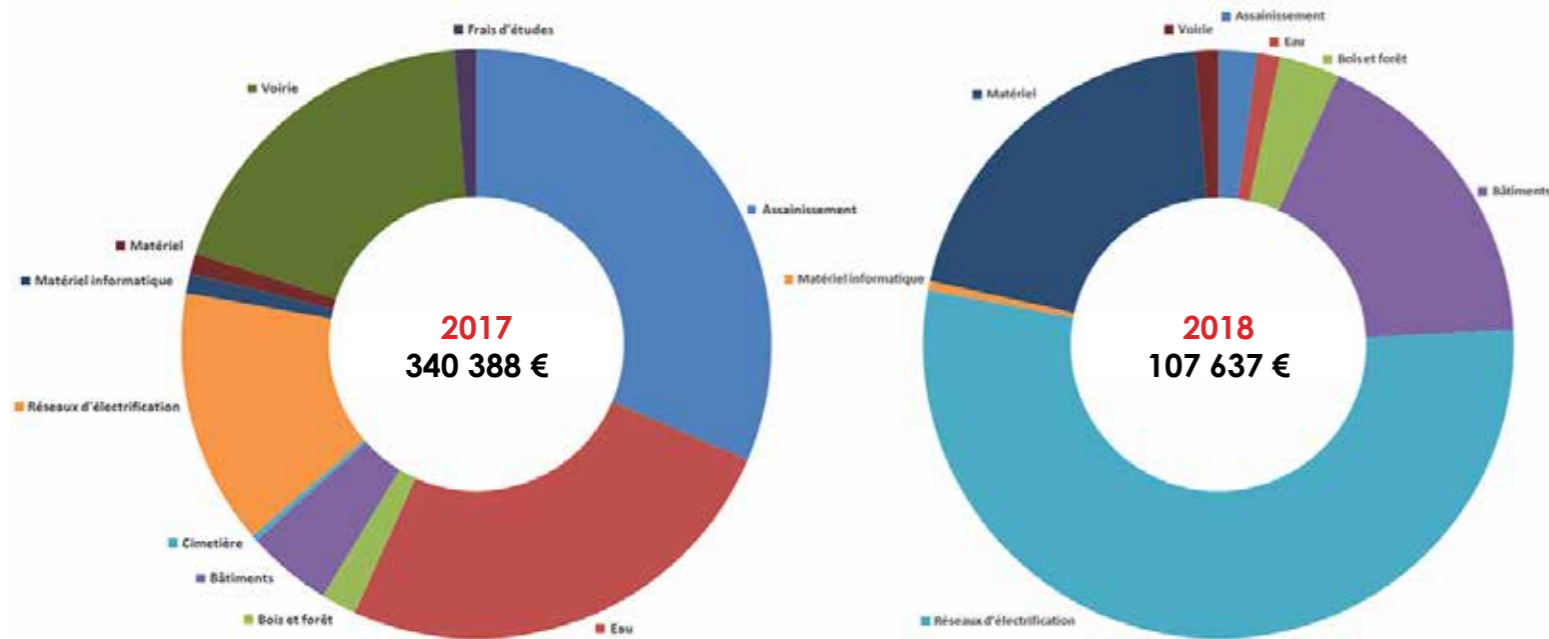
Les investissements au budget général correspondent en partie à l'achat d'un nouveau tracteur tondeuse et la finalisation de la rénovation de notre éclairage public.

Comme annoncé par ailleurs, votre équipe municipale s'engage en 2019 dans la rénovation de la salle des fêtes très souvent souhaitée et depuis longtemps repoussée. Cette opération ne pourrait pas avoir lieu sans les subventions de l'état, du département et de notre agglomération grâce au fond de concours aux communes. Notre commune, elle, fera appel à un prêt complémentaire pour boucler ce budget qui sera le plus limité possible.

Les résultats complets figureront aux comptes administratifs 2018.

BUDGETS	SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT 2018
GÉNÉRAL	Fonctionnement	408 171,00 €	442 288,00 €	34 117,00 €
	Investissement	120 410,00 €	96 172,00 €	-24 238,00 €
FÔRET	Fonctionnement	9 580,29 €	33 124,23 €	23 543,94 €
	Investissement	3 563,71 €	874,92 €	-2 688,79 €
EAU	Fonctionnement	139 221,38 €	122 344,09 €	-16 877,29 €
	Investissement	9 043,11 €	51 826,53 €	42 783,42 €
ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	81 956,40 €	85 177,01 €	3 220,61 €
	Investissement	46 237,43 €	42 911,65 €	-3 325,78 €

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS (HORS DETTE) | TOUS BUDGETS CONFONDUS



Nous restons à votre disposition si vous souhaitez des explications complémentaires de la part de M. le maire Patrick FROEHLI ou de l'adjoint en charge des finances Frédéric GOULET, en prenant rendez-vous au secrétariat de mairie au 03 81 96 28 08.

BOIS ET FÔRET

Après la première phase d'aménagement fin 2017 des quais de chargement dans les combes de Sainte Marie, les travaux dans les deux sapinières pour 2018 vont continuer.

En 2017 la vente de bois a été plus faible que les années précédentes :

La vente de grumes et de divers produits forestiers

pour un montant de 45 732 €.

Le bois livré au domicile des Lougrois en stère soit 120 stères pour 5 400 €.

Le bois façonné par les affouagistes soit 877 stères pour 8 770 €.



Bulletin municipal
LOUGRES | 2019

TRAVAUX

L'année 2018 aura compté deux principaux projets à savoir :

- l'engagement et la fin de la deuxième phase des travaux de rénovation du parc d'éclairage public de notre village. En effet, nous avons remplacé les anciens luminaires par des lampes à LED, beaucoup plus efficaces et moins consommatrices d'énergie. De nombreux témoignages ont validé le fait que cette action est une vraie réussite. L'éclairage de notre village a été optimisé et en même temps, nous réaliserons des économies car plus de 80% du montant investi sera remboursé par la vente des certificats d'économie d'énergie. A cela il faudra ajouter les économies sur le coût des dépenses de fonctionnement en énergie qui va diminuer sensiblement dans les années à venir.

- le deuxième grand chantier lancé en 2018 porte sur la rénovation de notre salle des fêtes. Nos employés municipaux ont déjà effectué un gros travail de démolition afin de gagner du temps sur le planning et générer des économies non négligeables. Enfin, la municipalité remercie les nombreux bénévoles qui ont aidé le 26 janvier dernier à déménager la salle (vaisselle, meubles, chaises, éléments de cuisine...).



GARDERIE MUNICIPALE



Nous avons une trentaine d'enfants inscrits sur 66 élèves que compte notre école.

Depuis la rentrée de septembre, Patricia André seconde Nathalie Vallet pendant la pause méridienne, de temps à autre Françoise Dufour notre secrétaire de mairie vient en renfort pour le bon déroulement du repas (+ de 20 enfants).

Le matin, c'est Maryse Candido qui est de service pour accueillir petits et grands quelquefois encore bien ensommeillés.



Dépôt sauvage de sapin de Noël, poubelle, plastique, papiers et autres surprises...



CADRE DE VIE

Nettoyage du village

Cette année le nettoyage du village s'est déroulé le 31 mars. Comme chaque année, de nombreux Lougrois et Lougroises et aussi des habitants de Montenois faisant partie d'associations du village étaient présents. Merci aux enfants qui sont de plus en plus nombreux à venir nous aider. La benne des employés communaux était encore bien pleine cette année, malgré une légère amélioration concernant les gros encombrants.

Merci à tous de votre participation.

Prochain rendez-vous samedi 30 mars 2019 à 9h30.



Bulletin municipal
LOUGRES | 2019

Nouveaux arrivants à Lougres

- Mr NOE Romain 5 bis quartier du Pont de Clos
- Mme MARCHAND Françoise 49, rue de Beausoleil
- Mr SIMON Christophe et Mlle ARNOLDI Nathalie 17, rue du Paradis
- Mr MILLET Benoit et Mlle BONNET Charline 14, rue de Sainte Marie
- Mr ROY Hugo et Mlle BONY Pauline 14, rue de Montbéliard
- Mme MORENO Stephanie 7, rue de Montbéliard
- Mr PONCE Mathieu et Mlle DELMISSIER Adriane 14, rue de l'Epine
- Mr THOMAS Julien 2, rue de Montbéliard
- Mr et Mme GIRAUD André 8, rue de Montbéliard
- Mme SIMON Karine 8, rue de Montbéliard
- Mr DEMONET Jean-Alain et Mlle NURDIN Claire 10, rue de la Bonne Fontaine
- Mme MAZIARY Anne 24, rue de Beausoleil
- Mr et Mme MARCHAND Alain 10, rue de Sainte Marie
- Mr MORSAN Laurent 56, rue de Sainte Marie

Repas des aînés

Cette année le repas des Aînés s'est déroulé comme d'habitude dans une ambiance festive autour du bon menu préparé par Karine Simon et son cuisinier.

57 personnes y participaient, 46 colis ont été distribués aux personnes absentes.

Beaucoup attendent ce rendez vous de Noël pour se retrouver et passer un bon moment.



VIE SCOLAIRE

L'année 2018 à l'école primaire Beausoleil

Les effectifs : 65 élèves sont inscrits pour l'année 2018-2019, de la maternelle au CM2.

Les 65 élèves sont répartis dans les trois classes, soit : 27 en maternelle (7 petits, 11 moyens, 9 grands) ; 20 en CP CE2 (11 CP, 9 CE2) ; 19 en CE1 CM1 CM2 (5 CE1, 4 CM1, 10 CM2).

L'équipe enseignante est composée de Mme Véronèse en maternelle, complétée par Mme Sioly, avec Maryse au poste d'Atsem. Mme Nappey a la classe de CP CE2 ; et Mme Goulet celle de CE1 CM1 CM2 et la fonction de directrice.

Les temps forts de l'année 2018

CLASSE VERTE EN ALSACE POUR LES DEUX CLASSES DE L'ÉLÉMENTAIRE



Les deux classes de l'élémentaire sont parties en classe verte, à la découverte de la vie des chevaliers du Moyen-Age, en Alsace, du 14 au 18 mai 2018. Ce fut une semaine riche en activités : réalisation de blasons, travail sur les enluminures, frappe de monnaie, fabrication d'une bourse en cuir, visite du château du Haut-Koenigsbourg, de la ville de Munster ; spectacle de combats de chevaliers ; diner sous la forme d'un banquet en tenue de chevalier ou de chevaleresse. Chaque élève est revenu ravi, avec beaucoup de souvenirs et avec le diplôme de chevalier.

PROJET MUSIQUE DE LA CLASSE DE MATERNELLE AVEC LE CONSERVATOIRE DE MONTBÉLIARD

Durant 14 semaines, chaque vendredi matin pendant 1h30, de mi-mars à mi-juin, les élèves de la classe maternelle de Mme VERONESE ont pu bénéficier de l'intervention de Mme Anne Kim LANDOZ HENRY du conservatoire à rayonnement départemental de Montbéliard. Cette intervention a été rendue possible grâce

à l'existence d'un partenariat entre l'éducation nationale et le conservatoire et également grâce au financement complet par PMA. Le montant d'un tel projet étant de plus de 700 euros ! Les enfants ont pu ainsi découvrir les instruments de musique (flûte traversière, clarinette, trompette, violoncelle, xylophone) et les essayer avec réussite et plaisir. Ils ont également travaillé la voix, l'écoute, les notions de pulsation, de rythmes etc... Ils devaient par exemple reproduire des rythmes avec les mains, le corps, des instruments de musique (percussions diverses) etc. Ils ont également appris plusieurs chansons dont une avec différents instruments de musique. Les parents ont pu avoir un petit aperçu des choses apprises pendant ces 3 mois, lors du spectacle de fin d'année.



SEANCE DE NATATION

Les classes de l'élémentaire se sont rendus à la piscine de Sochaux, La Citédo, pour l'enseignement de la natation pendant 9 séances aux mois de janvier et février. Le coût est totalement pris en charge par la municipalité.

CINE CONCERT

En novembre, les élèves du CP au CM2 ont assisté à un concert rock au Moloco à Audincourt. Les entrées ont été financées par l'Association Les P'tits Lougrois.



VIE SCOLAIRE

SORTIE DE LA CLASSE MATERNELLE AU NATUROPARC D'HUNAWIHR – JUIN 2018



Cette année les enfants de la classe de maternelle, avec Mme Véronèse, ont fait un projet autour des cigognes durant tout le mois de mai : Nous avons entre autre observé, via une webcam, le nid de cigognes installé sur le toit de la mairie de Sarralbe en Alsace. Nous avons ainsi pu voir en direct chaque jour l'évolution et la vie des cigogneaux nés début avril et de leurs parents jusqu'à début juillet. Pour conclure ce projet, nous sommes allés au NaturOparc d'Hunawihr (parc de réintroduction des cigognes et des loutres d'Europe) le jeudi 7 juin 2018 pour voir cette fois ci, les cigognes pour de vrai ! 4 parents accompagnateurs et Maryse étaient du voyage. Malheureusement la météo capricieuse avec ses orages quotidiens, nous a obligé à écourter notre sortie et rentrer un peu précipitamment parce qu'il s'est mis à pleuvoir très fort après le repas. Les allées du parc étaient par endroit inondées. Mais nous avons quand même bien profité ! Nous avons tout d'abord participé à un atelier sur les régimes alimentaires des animaux, sous un grand tipi, puis nous avons parcouru le parc pour voir les loutres et les cigognes avant d'assister à un spectacle aquatique avec une otarie, des grands cormorans, des loutres d'Europe, des manchots. Nous avons même pu nourrir des ragondins avec des morceaux de carottes ! Nous avons ensuite pique-niqué à l'abri avant d'aller voir la nurserie des cigognes. Nous devions assister au nourrissage des bébés cigognes mais la météo nous a contraint d'aller rapidement nous mettre à l'abri à cause de la violente pluie et de l'orage qui se sont abattus sur nous. Puis nous avons dû rejoindre le bus, l'eau envahissant notre zone de replis ! Dommage que la météo n'ait pas été avec nous ce jour-là, mais ce fut malgré tout une belle sortie et les enfants étaient ravis de voir les cigognes et le spectacle !

FETE DE FIN D'ANNEE : JUIN 2018

La fête de fin d'année s'est déroulée en juin : les élèves ont présenté des chants, des danses, de la gymnastique, des saynètes écrites à partir des activités de la classe verte. Les 11 élèves de CM2 qui partaient au collège ont reçu un cadeau de la part de la municipalité.



Bulletin municipal
LOUGRES | 2019

COMMEMORATION du CENTENAIRE de l'ARMISTICE de 1918



A l'occasion de la commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale, les élèves ont participé à la cérémonie du village. Après la montée aux flambeaux, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont lu une lettre poignante d'un soldat ; puis tous ont chanté la Marseillaise.

NOEL 2018

La chorale des élèves a présenté quelques chants aux familles le 14 décembre ; le Père Noël a fait la surprise de passer à l'école le 21 avec une friandise pour chaque élève.

Association : ACCA | Association Communale de Chasse Agréée

Lors de la dernière assemblée générale en date du 6 juin 2018, la société de chasse de Lougres a élu son nouveau président. En effet M. Yves Galliot a décidé de se retirer de la présidence après 30 ans à la tête de l'association qui compte aujourd'hui 18 membres âgés de 20 à 70 ans. A l'issue des votes, c'est M. Luc Parrat adhérent et apprécié de tous qui a été choisi pour prendre la présidence. Yves Parat est une personne attachée au respect de la nature et ouvert au dialogue. L'ACCA informe les habitants de Lougres, suite aux dégâts causés par les sangliers, que la Fédération de chasse du Doubs a décidé de prolonger la date de fermeture au 28 février.

Vous pouvez joindre M. Luc Parrat au 0670944668 ou parratluc@gmail.com.

ASSOCIATIONS

Société de Pêche de Lougres

Chers lecteurs et amis pêcheurs, une nouvelle année qui commence avec encore plus de contraintes, notamment avec l'informatisation des cartes de pêche. J'espère vous retrouver encore plus nombreux au bord de notre ruisseau.

Cordialement,
Le Président de l'AAPPMA
Pascal HONORE



ASSOCIATION « ATELIERS CREA-PASSION LOUGRES »



Ah, c'est nouveau ? Mais, c'est quoi cette association ?

L'association a pour but de développer l'esprit créatif, de favoriser l'épanouissement de toutes formes d'expressions manuelles et culturelles, et de rassembler un large public.

Elle est née d'une passion pour la lecture et le scrapbooking, d'un besoin de partage et d'un intérêt pour la vie associative et le cadre de vie du village.

L'esprit de cette association est de partager, de se réunir et de permettre à chacun d'exprimer et d'échanger des idées, des techniques et des savoir-faire dans divers loisirs créatifs (scrapbooking/carterie, home déco, couture, broderie, tricot, dessin...) et culturels (lecture, écriture, jeux de société, tarot...) au travers d'ateliers.

Ainsi, chacun peut venir partager ses passions et s'y affirmer quels que soient ses dons.

L'association est ouverte à tous ceux qui souhaitent passer un moment convivial et de partage dans une ambiance chaleureuse et de détente.



Bulletin municipal
LOUGRES | 2019

Les dates des manifestations 2019

Salle des associations

• 2ème Vente de carte :
samedi 2 mars (10h à 12h)

Salle des associations

- Ouverture de la truite : samedi 9 Mars
- Sortie pêche en bus le dimanche 19 mai
- Fête de la truite : dimanche 9 juin 2019
- Fête des enfants : samedi 15 juin de 9h à 12h
- Fête de la truite faurecia 16 juin
- Marché nocturne le samedi 12 octobre
- Assemblée générale : samedi 16 novembre

Si vous souhaitez plus de renseignements sur la pêche à Lougres, contactez :

JC Farine 07 87 16 65 84 / P Honoré 07 77 67 72 19

L'association a démarré son activité par le SCRAPBOOKING, animée par France OEUVRAY, le mercredi 14 novembre 2018 de 14h00 à 18h00 à la salle de la ferme. Le SCRAPBOOKING consiste à mettre en scène des photos dans un décor et un thème défini afin de leur donner vie. Mais cela ne s'arrête pas aux photos puisque sa technique inspire la création de carterie et de nombreux objets home déco ainsi que de décorations de table. L'atelier découverte du 24/10/18 a permis de faire découvrir ce nouveau loisir et à ce jour, l'activité compte 7 adhérentes.

Si vous êtes intéressé par le Scrapbooking et connaître les dates d'atelier, si vous êtes passionné par une activité et que vous souhaitez transmettre votre passion et votre savoir-faire, si vous êtes amateur ou professionnel et que vous souhaitez animer cette activité au sein de l'association, contactez-nous, vous serez les bienvenus !



Vous pouvez nous joindre au 06.63.66.40.54
Présidente : France OEUVRAY
Trésorière et Secrétaire : Audrey GUEY



Onze ans déjà...

Avec le mois de septembre 2018, l'association de yoga de Lougres a connu sa douzième rentrée. Vingt quatre personnes sont inscrites et pratiquent en étant réparties en deux groupes de douze membres chacun. La grande majorité des personnes a rejoint le chemin du hatha yoga, il y a quatre, huit ou onze ans lors de la création même de l'association.

En Occident, le yoga, discipline ancestrale, s'adresse à notre enveloppe physique d'abord. C'est sa porte d'entrée en chaque individu. Cependant, dès lors que le corps se dénoue, les autres niveaux de l'individu sont « touchés ». C'est aussi bien sa dimension énergétique, mentale, psychologique... qui en est modifiée pour avancer vers un mieux être. Puis ces différents niveaux influencent, à leur tour, le corps physique.

Au cours de l'année, si vous souhaitez vous renseigner sur les cours, vous pouvez appeler la Présidente, Ctherine Vallet au 06 95 02 43 64 ou le professeur au 03 81 96 23 60.

A l'occasion de cette décade dépassée de fonctionnement de l'association, voici quelques témoignages d'adhérentes et d'adhérents qui expriment leur ressenti, leur vécu en yoga :

« Pour moi, le yoga c'est une véritable sensation de bien être ; mon corps et mon esprit sont en accord. Je m'écoute vivre pendant chaque cours. Cela s'apprend.»

« Pour moi c'est un bien être intérieur, des nuits moins agitées, un renforcement du mental, l'amélioration du souffle : inspire/expire et

l'application quotidienne de cette respiration par le nez vécue dernièrement, lors d'un examen pénible d'échographie. Pour terminer le yoga a réduit mon stress, mais il y a encore du travail à faire ce qui m'encourage à pratiquer le yoga malgré mes douleurs à l'épaule. »

« Depuis 9 ans que je pratique le yoga au sein de l'association, j'en retire de nombreux bienfaits. Mouvements, postures, respirations, lâcher prise m'ont apporté détente du corps intérieur comme extérieur, confiance et estime de moi. Au fil des cours, je gère mieux mon stress et mes émotions. Je suis plus sereine et positive. Un grand pas vers le mieux être. »

« Le yoga, pour moi, c'est une façon d'aborder la vie, de gérer les émotions et les épreuves. A la fin d'un cours, bonheur et bien être sont présents.»

« Le yoga m'apporte ses bienfaits. Ressentir mentalement un apaisement par le biais d'une respiration abdominale profonde. Le mental apaisé, m'aide à être à l'écoute des signes que mon corps m'envoie. Ressentir mes émotions de gaieté ou de tristesse, les accepter, m'aide à accéder à une paix intérieure. Il m'est alors plus facile de lâcher prise. Respirer profondément permet de réduire les tensions que je perçois en moi, de réduire le stress qui parfois m'empêche d'être heureuse. »

« Vous avez dit yoga : un clair obscur, une voix douce, soudain lointaine ; je pars et je ressens une zénitude avec un sommeil à peine voilé. »

« La pratique du yoga m'apprend à mieux respirer, à interioriser la connaissance de mon corps et à mesurer ses possibilités, à gérer mes émotions. »

Belle Année 2019 à toutes et à tous !

A noter : Prochaine Assemblée générale vendredi 28 juin à la salle de la Ferme, le pot de l'amitié commencera à 18h30.



Créée en 2015, l'Association de Parents d'Elèves « Les P'tits Lougrois » s'est de nouveau mobilisée tout au long de l'année 2018 pour proposer des manifestations et des animations dans le but de récolter des fonds au profit de l'école.

L'enjeu était de taille cette année avec comme objectif principal le financement d'une partie de la classe Verte organisée en Alsace au mois de mai pour les deux classes de l'Elémentaire. L'association de parents d'élèves a ainsi pu débloquer des fonds à hauteur de 4000€ qui ont permis de réduire de manière conséquente la participation demandée aux familles.

« Les P'tits Lougrois » ont également financé la totalité du voyage de fin d'année proposé aux élèves de Maternelle au NaturOparC d'Hunawihir (68)

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, « Les P'tits Lougrois » se sont notamment investis dans les actions suivantes :

- Tenue d'un stand de gaufres à l'occasion du Marché Nocturne organisé par Lougres Animation, d'un stand de crêpes/vin chaud à l'occasion du spectacle de Noël de l'école, d'un stand de restauration pendant le salon « Vendeuses à Domicile (VDI) » organisé à la salle des fêtes de Lougres.
- Vente de fromage et de saucisses, de galettes des rois, de chocolats de Pâques
- Organisation d'une kermesse et d'un repas en fin d'année scolaire

Gymnastique de Lougres

Le Club de Gymnastique de Lougres a repris ses cours depuis le 13 septembre 2018, chaque jeudi de 18 heures 45 à 19 heures 45 à la salle des fêtes pour l'activité Gymnastique, et chaque mercredi de 9 heures à 10 heures sur les sentiers de nos forêts pour la marche nordique. Sauf vacances scolaires .

Ces deux activités sont animées par un éducateur sportif diplômé .

A partir de janvier les séances de gym auront lieu à la salle La Ferme pendant la rénovation de la salle des fêtes.

Vous pouvez vous renseigner sur nos activités au 06 71 02 31 31 si vous souhaitez pratiquer une activité sportive dans une ambiance sympathique et conviviale . Vous serez les bienvenus .

Présidente : Edith Vadoz
Secrétaire : Jocelyne Vuilleme
Trésorière : Jocelyne Galliot

On peut regretter cependant que le souper dansant co-organisé traditionnellement avec la Société de pêche de Lougres au mois de février n'ait pu avoir lieu cette année faute de réservations suffisantes.

Pour l'année scolaire 2018-2019, « Les P'tits Lougrois » ont participé au mois d'octobre au Marché Nocturne organisé par Lougres Animation en proposant un stand de vente de jus de pomme confectionné par ses membres bénévoles plus tôt dans la journée à partir de pommes généreusement offertes. D'autres opérations seront menées au cours de l'année scolaire : vente de crêpes/vin chaud à l'occasion du spectacle de Noël de l'école, vente galettes des Rois ...



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à l'aventure, ou pour toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter : lesptitslougrois@gmail.com
Président : Stéphane VAUTHIER - Secrétaire : Nicolas LELONG - Trésorier : Arnaud BARDOT

Lougres Animation

« Plaisirs de sortir à LOUGRES ! » : Lougres Animation vous le propose, par diverses manifestations organisées durant l'année (carnaval/VTT/feux de la Saint-Jean/vidé grenier/marché gourmand).

CARNAVAL : Attendu des enfants, nous apprécions cependant la présence des parents accompagnateurs, aide précieuse pour la sécurité. Encore une bonne récolte d'oeufs destinés aux Restos du Coeur, Merci pour votre générosité.

VTT : Pour cette année exceptionnelle (10^{ème} anniversaire), nous nous sommes beaucoup impliqués, désireux que cette journée soit un plein succès. Elle l'a été, 450 inscrits sont repartis ravis en emportant un petit souvenir. Merci aux sponsors et à la municipalité.

FEUX DE ST JEAN : Contraint par la sécurité, l'implantation sur le site a été modifiée (feux placés sur le terrain de tennis), nécessitant un travail important de nettoyage. La cuisse de bœuf était présente mais la population n'était pas au rendez vous. Dommage surtout pour les membres qui s'investissent durant 3 jours. Un appel est lancé, parlez en autour de vous.

VIDE GRENIER : Qui a retrouvé sa place au centre du village, plus convivial. Toujours attendu et attirant de nombreux exposants et badauds à la recherche de bonnes affaires.

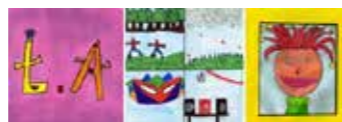
MARCHE GOURMAND : Qui clos la saison. Encore une réussite, 25 exposants inscrits. Un grand plaisir pour nous, de voir les gens du village se côtoyer et déguster des plats préparés par les commerçants.

Pour conclure : Toutes ces manifestations demandent beaucoup d'implications de la part du groupe. Et cette réussite nous la devons à un groupe de bénévoles motivés, ayant pour certains une activité professionnelle et qui n'hésitent pas à s'investir.

Saluons, avec plaisir les arrivées d'Abel DACUNHA et Philippe GAUTHIER.

Date à retenir prochainement : Carnaval le 16 Mars.

Lougres animation vous présente ses meilleurs voeux pour 2019.



Bulletin municipal
LOUGRES | 2019



Suivez-nous sur Facebook :

<https://www.facebook.com/lougresanimation>

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX

SERVICES	2017	2018
Photocopies		
Noir et blanc	0.20 €	0.20 €
Couleur	0.40 €	0.40 €
Photocopies associations		
Noir et blanc A4 papier blanc	0.03 €	0.03 €
Noir et blanc A3 papier blanc	0.05 €	0.05 €
Noir et blanc A4 papier couleur	0.05 €	0.05 €
Noir et blanc A3 papier couleur	0.08 €	0.08 €
Couleur A4 papier blanc	0.08 €	0.08 €
Couleur A3 papier blanc	0.13 €	0.13 €
Couleur A4 papier couleur	0.10 €	0.10 €
Couleur A3 papier couleur	0.15 €	0.15 €
Salle de la Ferme		
1 jour	110.00 €	110.00 €
sans repas	50.00 €	50.00 €
1er jour - Extérieurs		220.00 €
sans repas - Extérieurs		100.00 €
Caution : Lougrois et extérieurs		300.00 €
Bibliothèque (par famille)	13.00 €	13.00 €
Locations diverses		
remorque (coût par enlèvement)	15.00 €	15.00 €
remorque (coût du chargement en sus de l'enlèvement par tranche de 15 mn)	60 €/h	60 €/h
pressoir (à la demi journée)	7.00 €	7.00 €
Charbonnières (la parcelle)	6.37 €	6.37 €
Droit de place forain		
Droit de place forain (à la journée)	10.00 €	10.00 €
Droit de place forain régulier* (au mois pour les extérieurs)	10.00 €	10.00 €
Droit de place forain régulier* (au mois pour les Lougrois)	5.00 €	5.00 €
Droit de place forain régulier* avec électricité (au mois pour les extérieurs)	12.00 €	12.00 €
Droit de place forain régulier* avec électricité (au mois pour les Lougrois)	.00 €	7.00 €
* Régulier : prestation assurée un minimum de 24 fois / année		
Bois (le stère en TTC)		
non façonné (sur pied)	10.00 €	10.00 €
façonné livré domicile	45.00 €	45.00 €
Eau/Assainissement (prix au m³)		
Eau	1.43 €	1.43 €
Assainissement communal	1.205 €	1.210 €
Assainissement intercommunal	1.07 €	1.07 €
Compteur	5.00 €	5.00 €
Cimetière		
Les concessions ont une validité de 50 ans		
Concession simple : 2.40 m x 1.40 m	150.00 €	150.00 €
Concession double : 2.40 m x 2.40 m	258.00 €	258.00 €
Les concessions columbarium ont une validité de 50 ans		
Concession columbarium	675.00 €	675.00 €



Bulletin municipal
LOUGRES | 2019

Vous trouverez ci-contre la liste des tarifs des services municipaux de la commune de Lougres pour l'année 2019.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour obtenir des informations complémentaires.

Rénovation de la salle des fêtes



Par délibération en date du 15 octobre 1982, le Conseil Municipal avait décidé de l'achat aux Automobiles Peugeot d'un préfabriqué datant de 1970, de 50 m de long par 8,7 m de large, d'un état correct pour la somme de 25 000 F. Il avait été acté que ce bâtiment conviendrait pour une salle des fêtes.

La reconstruction, commencée à la mi-juin 1983 pour les fondations a duré jusqu'à fin décembre. Tous les samedis ou presque, une trentaine de bénévoles se retrouvaient dans la bonne humeur, pour mettre la main à la pâte.

Seule la partie chauffage fut l'affaire d'un professionnel.

Le coût des travaux fut de 140 000 F. L'inauguration a eu lieu en janvier 1984 après réception des travaux.

Ce bâtiment a fait les beaux jours de la commune pendant des années. Combien de manifestations organisées par les associations locales, de fêtes familiales, de vins d'honneur ou de repas offerts à nos aînés par la municipalité ont eu lieu dans cette salle.

Une salle des fêtes reste un lieu important dans la vie d'une commune et ce d'autant plus pour notre village qui ne possède pas d'autre endroit pour accueillir un grand nombre d'invités.

La volonté de rénover cet espace ne date pas d'hier, mais la situation financière de la commune ne le permettait pas jusqu'alors. construction de sanitaires spécifiques et un soin particulier sera



Jacques Jeanperrin / Bernard Grosclaude / Armand Bourzeix



Edmond Midey / Armand Bourzeix



Georges Legros dit «Titi» / Bernard Grosclaude / Marcel joffroy

La volonté de rénover cet espace ne date pas d'hier, mais la situation financière de la commune ne le permettait pas jusqu'alors. Il tenait particulièrement à cœur, au conseil municipal actuel, de ne pas laisser aux générations futures une salle des fêtes aussi vétuste, à la toiture défailante, amiantée de surcroît et de ce fait dangereuse.

Après s'être attaché les services d'une maîtrise d'oeuvre en la personne de M. Yvon ISABEY de Voujeaucourt et d'un architecte M. Yves SCHNELLER de Valentigney, le conseil municipal a par délibération du 20 novembre 2018 décidé d'engager la réhabilitation de la salle des fêtes. Le coût estimé des travaux avant consultation des entreprises s'élève à 416615 € HT hors subventions.

Des aides sont attendues de la part de l'Etat pour 125000 €, du Département pour 105000 € et de la part de Pays de Montbéliard Agglomération sous la forme d'un fonds de concours de 50000 €.

C'est une profonde rénovation qui verra le remplacement de la toiture après désamiantage, d'un renforcement de la structure métallique de la charpente, du remplacement de tous les ouvrants, d'un bardage extérieur et d'un réaménagement assez conséquent des sanitaires, de toute la partie électrique ainsi qu'une réfection totale de la cuisine.

Le chauffage sera assuré par l'installation d'une climatisation réversible alimentée par une pompe à chaleur.

Bien entendu, l'accessibilité à destination des personnes à mobilité réduite sera traitée par la construction de sanitaires spécifiques et un soin particulier sera apporté à l'acoustique de la salle.

Les consultations vont être engagées courant février et nous espérons la fin des travaux à la fin de cette année.



Gilles Grosclaude / Gérard Petitjean / Jean-Marc Métin



Merci à Jean Dano pour les photos.

INFORMATIONS UTILES ET ÉTAT CIVIL

RAPPEL POUR L'ANNÉE 2019 :

Il est formellement interdit de jeter tout objet dans les WC (tampons, lingettes...). Les réseaux d'eaux usées vous appartiennent, c'est à vous de les protéger.

Merci de respecter les horaires d'utilisation des matériels thermiques. (tondeuse, taille haie...)

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30.
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

MAIRIE DE LOUGRES

9 rue de Montbéliard 25260 Lougres
Tél. 03 81 96 28 08 | contact@lougres.fr
www.lougres.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé
Mardi : 9h à 12h | 15h à 18h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h | 15h à 18h
Vendredi : 9h à 12h | 15h à 18h

LIGUE CONTRE LE CANCER

3299€ pour 2018, 3310€ pour 2017, ce sont les résultats de la collecte pour la ligue contre le cancer.

Merci aux généreux donateurs.

Merci aux dames qui inlassablement passent de maison en maison pour contribuer à cette bonne cause.
Renée Bruccheri et Simone Seguin
Ariane Breniaux et Christine Marchand
Marie-Jo Thomas
Veronique Humm et Nicole Plumez
Arlette Marchand et Michèle Deberdt

État civil

Bienvenue aux petits lougrois !

- BRUCHOT Léonie Isabelle Sylvie le 26/01/2018
- DUCHANOIS Lina Catherine Anne-Marie le 18/04/2018
- WALTER Abelle Sabine Muriel le 16/05/2018
- WYPYCH Lena 01/07/2018
- VOIRIN Léana Maria 31/08/2018
- IMBERT Jeanne Maria Yvonne le 30/09/2018
- LEGRIS Ulysse Sylvain Didier le 08/11/2018

Félicitations aux mariés :

- COURTEAU Nicolas et REGNIER Edwige le 23/06/2018

Pensée émue pour nos défunts :

- JOUBERT Joseph le 29/01/2018
- JACQUIN Colette le 10/02/2018
- GROSCLAUDE Bernard le 14/02/2018
- ANTHOINE FRANÇOISE LE 15/02/2018
- SALVI Pascal le 18/02/2018
- GUEY Fernand le 10/03/2018
- JOUBERT Suzanne le 04/04/2018
- THOMAS Georgette le 09/07/2018

Bibliothèque

Notre bibliothèque se porte bien, sur la photo un groupe de filles venues chercher de la doc, pour leur exposé sur les sports de terre, mer et ciel et une future bibliothécaire pour la matinée, en ce samedi de juin.

Rappel des horaires d'ouverture :
Mercredi de 13h30 à 15h30
Samedi : de 10h à 12h,
Cotisation 13€ à l'année, à régler à la mairie



Bulletin municipal
LOUGRES | 2019

MANIFESTATIONS 2019

Vous trouverez ci-dessous la liste des manifestations se déroulant sur la commune de Lougres pour l'année 2019. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour être mis en relation avec les différents organisateurs.



Bulletin municipal
LOUGRES | 2019

JANVIER	Samedi 05	Vœux du Maire	Salle des Fêtes
	Samedi 05	Vente de carte de pêche AAPPMA	Salle des associations
MARS	Samedi 02	Vente de carte de pêche AAPPMA	Salle des associations
	Samedi 09	Carnaval de Lougres Animation	salle de la Ferme
	Samedi 30	Nettoyage du village	départ Mairie
AVRIL	Samedi 14	VTT Lougres Animation	salle de la Ferme
MAI	Samedi 11	Marche de printemps + repas de la gym	Salle de la Ferme
JUIN	Dimanche 09	Fête de la truite	Bonne Fontaine
	Jeudi 13	Ass. générale Gymnastique	Salle de la Ferme
	samedi 15	Pêche des enfants de l'école	Bonne Fontaine
	Vendredi 28	Ass. générale Yoga	Salle de la Ferme
	Samedi 29	Feux de la Saint Jean	La Rochette
SEPTEMBRE	Dimanche 01	Vide-Grenier Lougres Animation	Centre du village
OCTOBRE	Vendredi 04	Ass. générale Les P'tits Lougrois	Salle de la Ferme
	Samedi 12	Marché nocturne Lougres Animation	Centre du village
NOVEMBRE	Samedi 02	Ass. générale Lougres Animation	Salle de La Ferme
	Samedi 11	Commémoration de l'Armistice 1918	salle de la Ferme
	Samedi 16	Ass. Générale Lougres AAPPMA (Pêche)	Salle de La Ferme
DECEMBRE	Samedi 07	Repas des Aînés	Salle des Fêtes

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

A DISPOSITION 6 DECHETTERIES FIXES :

- Montbéliard La Chiffogne - Bd du 21e Bat. de Chasseurs à Pied
- Seloncourt Route de Bondeval
- Vieux-Charmont Route de Brognard
- Voujeaucourt Rue de la Charmotte
- Colombier-Fontaine Rue de Saint-Maurice
- Pont-De-Roide-Vermondans Route de Dambelin

Déchets acceptés :

Ampoules, batteries, bois, cartons, déchets verts (branchages, tontes de gazon et feuilles), déchets d'équipements électriques et électroniques, encombrants, huiles de vidange, huiles de friture, lampes, métaux, néons, papiers, piles, plâtres, produits toxiques, radiographies. Déposez vos objets en bon état dans la benne

recyclerie / ressourcerie (sauf dans les déchèteries de Colombier-Fontaine, Montbéliard et Pont-de-Roide-Vermondans).

ATTENTION

Carte d'accès OBLIGATOIRE lors de tout passage.
Renseignez-vous au 03 81 31 84 99

POINT R

A la sortie du village pour vos **cartons, papiers, verre et flaconnage.**

J'AI LE RÉFLEXE COMPOSTAGE

Des composteurs sont vendus à la compostière de Vieux-Charmont et sur le site de la Charmotte à Voujeaucourt.

Plus d'informations sur :
aggllo-montbeliard.fr



Pour confectionner de délicieux «totchés» les dames de Lougres n'ont pas leurs pareilles.

Article de Georges Becker paru dans l'Est Républicain du 13 avril 1955.

Le gâteau de fête qu'on appelle en patois «totché» fait partie du folklore montbéliardais. Cette pâtisserie dont la rusticité même fait tout le charme, se fait partout dans le pays; mais nulle part, c'est bien connu on n'en a aussi bien conservé la tradition qu'à Lougres.

C'est pourquoi il est venu aux dames de la paroisse une idée lumineuse.

Considérant cette réputation comme un capital à ne pas négliger, au lieu de passer tout l'hiver à préparer une vente dont le résultat est toujours aléatoire, pour soutenir leurs oeuvres, elles ont décidé depuis plusieurs années, de prendre les gens par le bec, car c'est une ressource qui ne manque jamais.

Et voilà pourquoi, deux fois par an, elles s'attaquent à la fabrication de Trois cent gâteaux qui sont toujours retenus d'avance et dont le parfum est célèbre dans tout le canton. G Becker

Pour nous les enfants c'était la fête, oh oui!

Tout d'abord il fallait collecter les tôles à gâteau XXL et veiller à ce que chaque famille inscrive son nom au dessous pour pouvoir les restituer.

Chaque famille donnait aussi selon ses possibilités qui des oeufs du poulailler, du beurre, de la crème ou du lait de la ferme, de la goutte de l'alambic, du saindoux pour graisser les tôles, un peu de farine.....

Pour compléter, il fallait acheter la farine au moulin, le lait et le beurre à la laiterie à moins

que le lait soit exclusivement offert par les paysans du village.



Je me souviens de ces visages associés chacun à une tâche:

Charlotte et Suzanne, les deux lève- têt pétrissaient le premier pétrin avant de traire puis Lison, Eliane et les autres prenaient le relais. Si la pâte levait bien, on disait que les femmes étaient méchantes car elles avaient bien battu leur pétrin, et c'était sportif!

Au graissage des tôles, c'était Fanny et Louise qui badigeonnaient avec un chiffon emmanché et trempé dans le saindoux qui restait sur le coin du fourneau.

Madeleine, Léa, Simone, Marcelle, Jenny et les autres confectionnaient les boules de pâte:45 par pétrin, puis, en attendant que ça lève, on se racontait les nouvelles, des blagues et les histoires du vieux temps.

Le moment venu, il fallait passer derrière la maison pour porter les crus, 15 par 15 au four d'Elise, derrière la maison; c'était le travail des plus jeunes. Gare aux glissades dans la boue du chemin si par malheur il pleuvait.

Un peu plus grands, on pouvait étaler les boules sur les tôles et disposer les morceaux de beurre sous haute surveillance!

Quand enfin on était acceptés au four géré par les hommes, c'était pour faire la chaine au défournement et démouler au «vire bugnot» tâche importante car à chaud le gâteau pouvait coller.

Et là, il fallait que ça saute, c'était à la minute près, sinon les touchés viraient au marron foncé. Et il fallait enchaîner les trois fournées avant de réchauffer le four.

J'ai encore dans le nez l'odeur qui parfumait tout le village; c'était une torture pour nous les gosses car il nous était interdit de goûter: tout était réservé à la vente.

A nous le gâteau de raclure (on raclait le pétrin lorsqu'on l'avait vidé de sa pâte) recouvert de «moisse». La moisse est un genre de confiture faite d'une réduction de potiron dans le jus de pomme pendant des jours sur le coin de la cuisinière. Ca levait mal, c'était un peu serré mais comme c'était bon !

LA FAMEUSE RECETTE - POUR 45 TOUCHES

- 20kg de farine type 55
- 225 g de levure de bière délayée dans le lait tiède
- 45 g de sel
- 2,5 kg de sucre
- 2,5 kg de beurre fondu
- 12 c à s de goutte
- Lait en quantité suffisante

Battre tous les ingrédients pendant 1/2 heure environ. Laisser lever dans le pétrin, puis en boule sur les tôles. Etaler sur la tôle, laisser lever encore puis badigeonner d'oeuf battu, décorer de 5 noix de beurre.

Le four à bois d'Elise comptait pour beaucoup dans la saveur. La maison du four menaçant ruine a été démolie mais le four a été démonté briques par briques et il est prévu de le reconstruire contre la grange d'Elise.



Les livraisons, ah! les livraisons !

La plupart des clients passaient au four pour choisir le bien cuit, pas trop cuit, avec beaucoup de beurre.....

Mais les ouvriers, de l'usine Baumann en particulier, commandaient et André prenait son cheval, puis son tracteur et la voiture à plateau chargée entre deux draps, direction Colombier. Il fallait bien encore deux gosses pour veiller au grain sur la voiture et empêcher les draps de s'envoler. Dès notre arrivée, pas très discrète, les ouvrières accouraient prendre livraison, un peu dans la bousculade.

Et le lendemain, c'était à la fonderie Maitre.

Pour tout dire la maison de Jenny était toute transformée: Ernest disparaissait car avec toutes ces femmes.....

Il dormait néanmoins dans sa chambre jonchée de gâteaux disposés là à l'abri des chats.

Eux aussi étaient friands et il n'était pas rare qu'un gâteau tout chaud resté sans surveillance sur la paille au four soit grignoté pendant l'heure de midi.

Voilà un épisode de la vie du village de mon enfance riche de bonnes volontés et de partage. Qu'est ce qu'on a pu rigoler !





L'escalier menant au cimetière

MAIRIE DE LOUGRES

9 rue de Montbéliard
25260 Lougres
Tél. 03 81 96 28 08

contact@lougres.fr
www.lougres.fr



HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé
Mardi : 9h à 12h | 15h à 18h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h | 15h à 18h
Vendredi : 9h à 12h | 15h à 18h